

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Le jeudi 16 Juillet 2020

CARNET NOIR

Le District de L'Isère a appris avec beaucoup de tristesse le décès de Monsieur BISERTA Gaetano et présente ses condoléances les plus sincères et attristées à toute sa famille.
Monsieur BISERTA était membre de la Commission d'Appel du District depuis plusieurs années.

Ouverture du District sur rendez-vous

L'accueil téléphonique est ouvert depuis le du 6 juillet (sauf le mercredi).

L'accueil physique est quant à lui désormais possible, **mais uniquement sur rendez-vous** (les locaux étant toujours fermés au public pour le moment).

Cette demande de rendez-vous doit être formulée **exclusivement par mail à district@isere.fff.fr et préciser :**

- nom de la personne et de la commission que vous souhaitez rencontrer
- à quelle date (donner 2 ou 3 possibilités pour faciliter la prise de rendez-vous)
- l'objet de votre demande et vos coordonnées (numéro de téléphone portable en priorité).

Les services du District vous appelleront alors pour vous confirmer la date, l'heure et le lieu du rendez-vous.

Rappel : le port du masque est obligatoire dans les locaux du District – Merci de vous en munir.

FERMETURE ESTIVALE DU DISTRICT

Nous vous informons que les locaux du District de l'Isère seront fermés du vendredi 24 juillet à 17h00 au lundi 24 août à 8h30.

FICHE COTISATION 2020-2021

Pour la saison 2020-2021 la fiche cotisation papier sera supprimée.

Les cotisations obligatoires (Cotisation de 93 € et frais administratifs de 51€) seront facturées automatiquement au relevé de début de Septembre.

La cotisation arbitre de 31 € sera débitée en Octobre avec une régularisation en Janvier par rapport aux nombres d'arbitres licenciés dans chaque club.

Concernant les frais d'arbitrage (caisse de péréquation), ils seront facturés automatiquement sur la base des engagements Footclubs sur 10 mensualités (dont 2 mensualités facturées en Septembre).

Cotisations et Frais d'arbitrage – Tarifs 2020-2021

Cotisation District	93,00 €
Ou Cotisation District pour les nouveaux clubs	46,00 €
Frais administratif	51,00
Cotisation arbitre	31 €

Les provisions de frais d'arbitrage ci-dessous ne concernent que la catégorie Championnat Libre A11 Seniors Masculin et les Jeunes U20 D1 et U17 D1

PROVISION FRAIS D'ARBITRAGE

Facturation de 10 mensualités (Attention : les 2 premières mensualités seront facturées sur le relevé de Septembre)

D1	10 x 280,00 € (2800 €)
D2	10 x 110,00 € (1100 €)
D3	10 x 85,00 € (850 €)
D4	10 x 80,00 € (800 €)
U20D1	10 x 70,00 € (700 €)
U17D1	10 x 70,00 € (700 €)